



Fiche de Données de Sécurité

Selon Directive 91/155/CEE

MT07090 – MT07096

Bleu de Bromothymol

solution 0,04%

1. Identification de la substance/préparation et de la société/compagnie

1.1 Identification de la substance ou de la préparation

Dénominations suivant l'annexe I:
Bleu de Bromothymol solution 0,04%

1.2 Identification de la société ou compagnie:

PIERRON ENTREPRISE
2, rue Gutenberg
57206 Sarreguemines BP 80609
0387 9514 77
Dénomination:
Bleu de Bromothymol solution 0,04%
Urgences:
C.H.U. de Nancy
Centre anti-Poisons
Tél. 03 8332 3636

2. Composition/Information des composants

Bleu de Bromothymol 0,04%
CAS[76-59-5] Formule: $C_{27}H_{28}Br_2O_5$ SM.=624,40
EINECS200-971-2
Sodium Hydroxyde en pastilles >0,005%
CAS[1310-73-2] Formule: NaOH M.=40,00 EINECS215-185-5 CEE 011-002-00-6
R:35
Provoque de graves brûlures.
Éthanol absolu 10% - 15%
CAS[64-17-5] Formule: CH_3CH_2OH M.=46,07
EINECS200-578-6 CEE 603-002-00-5
R:11
Facilement inflammable.

3. Identification des dangers

Préparations sans danger conformément à la Directive 67/548/CEE.

4. Premiers soins

4.1 Indications générales:

Ne jamais donner à boire, ni provoquer des vomissements en cas de perte de connaissance.

4.2 Inhalation:

Transporter la personne à l'air libre. Si le malaise persiste, recourir à l'assistance d'un médecin.

4.3 Contact avec la peau:

Laver à grande eau. Retirer les vêtements contaminés.

4.4 Yeux:

Laver à grande eau en gardant les paupières soulevées. En cas d'irritation, recourir à l'assistance d'un médecin.

4.5 Ingestion:

Boire beaucoup d'eau. Provoquer des vomissements. Recourir à l'assistance d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre les incendies

5.1 Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Poudre sèche.

5.2 Moyens d'extinction qui NE doivent PAS être utilisés:

5.3 Risques particuliers:

Combustible. Conserver éloigné de sources d'ignition.

5.4 Équipements de protection:

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles:

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

6.3 Méthodes de ramassage/nettoyage:

Ramasser avec des matériaux absorbants (Absorbant Général Panreac, Kieselguhr, etc...) ou à défaut, avec de la terre ou du sable sec et déposer dans des conteneurs pour résidus pour leur élimination postérieure, conformément à la législation en vigueur.

7. Manipulation et stockage.

7.1 Manipulation:

Sans autres indications particulières.

7.2 Stockage:

Récipients bien fermés. Température ambiante.

8. Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1 Mesures techniques de protection:

8.2 Contrôle limite d'exposition:

8.3 Protection respiratoire:

Encas de formation de vapeurs/aérosols, utiliser un équipement respiratoire approprié.

8.4 Protection des mains:

Utiliser des gants appropriés.

8.5 Protection des yeux:

Utiliser des lunettes appropriées.

8.6 Mesures d'hygiène particulières:

Ôter les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et après avoir terminé le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect: Liquide bleu.

Odeur: Caractéristique.

Densité (20/4): 0,974

Solubilité: miscible avec de l'eau

10. Stabilité et réactivité

10.1 Conditions devant être évitées:

10.2 Matières devant être évitées:

10.3 Produits de décomposition dangereux:

10.4 Information complémentaire:

11. Information toxicologique:

11.1 Toxicité aiguë:

11.2 Effets dangereux pour la santé:

Nous ne disposons pas de données à cette préparation d'effets par surdose sur l'homme. D'autres caractéristiques dangereuses ne sont pas à écarter. Observer les précautions habituelles lors de la manipulation de produits chimiques.

12. Information Ecologique

12.1 Mobilité :

12.2 Ecotoxicité:

12.1.1 - Test EC 50 (mg/l) :

12.2.2 - Milieu récepteur :

Risque pour le milieu aquatique = _____

Risque pour le milieu terrestre = _____

Données écotoxiques non disponibles.

12.3 Dégradabilité :

12.3.1 - Test: _____

12.3.2 - Classifications sur dégradation biotique :

DBO₅/DCO Biodégradabilité = _____

12.3.3 - Dégradation abiotique selon pH : _____

12.3.4 - Observations:

Données non disponibles.

12.4 Accumulation :

12.4.1 - Test:

12.4.2 - Bioaccumulation:

Risque = _____

12.4.3 - Observations:

Données non disponibles.

12.5 Autres effets possibles sur l'environnement:

Si les conditions adéquates de manipulations sont respectées, aucun problème écologique n'est à craindre.

13. Considérations sur l'élimination

13.1 Substance ou préparation :

Dans l'Union Européenne, des normes homogènes pour l'élimination des résidus chimiques ne sont pas établies; ceux-ci ont le caractère de résidus spéciaux, et leur traitement et élimination sont soumis aux législations internes de chaque pays. Il faudra donc, selon le cas, contacter l'autorité compétente, ou bien les entreprises légalement autorisées pour éliminer des résidus.

13.2 Conditionnements contaminés:

Les conditionnements et emballages contaminés des substances ou préparations dangereuses recevront le même traitement que les propres produits qu'ils contiennent.

14. Information relative au transport

15. Information réglementaire

16. Autres informations

Numéro et date de la révision: 0 27.05.98

Les données consignées dans la présente Fiche de Données de Sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles, leur unique objet étant d'informer sur les aspects de sécurité, elles ne garantissent pas les propriétés et caractéristiques mentionnées.